



Prime csp et rupture periode d'essai

Par **valouche71**, le **14/06/2016** à **12:48**

en csp depuis 01/2016

j'ai signer un cdi le 12/05/2016

pour un poste pres de chez moi hors ca fais 5 semaine que je suis a l'hotel j'ai donc mis fin hier a ma periode d'essai mais j'ai toucher la premiere partie de la prime qui sert d'aide je retourne donc en csp comment vais je etre payer cette prime vas etre deduite par petite mensualités ou je ne vais pas etre payer pendant deux mois

merci de me repondre car ma situation vas etre grave car mes cinq semaine d'hotel m'ont couté 1500 euros